



VEILLE PARTAGÉE

BONNES PRATIQUES

Étude sur la reconnaissance et rémunération au sein des arts visuels

Source

Sarah Rougnant. [*La rémunération des artistes dans les arts visuels : les facteurs de variation de revenus au prisme de leurs rapports ais intermédiaires de diffusion*](#). Sociologie. 2021.

Fiche de lecture

Emise par Maud Lechevallier, chargée d'accompagnement à Azelar
En août 2022.

SOMMAIRE

Critères de reconnaissance

- du réseau institutionnel (musées, écoles d'art, collectivités, frac)
- du milieu marchand et des acheteurs d'œuvres d'art

Carrière : 4 typologies d'artistes

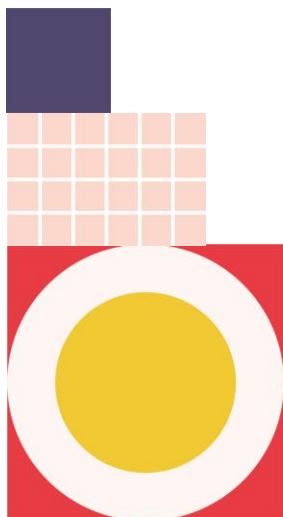
- artiste en début de carrière
- artiste émergent
- artiste au niveau de reconnaissance intermédiaire
- artiste au niveau de reconnaissance avancé

Pratiques de rémunération étudiées

- par le milieu muséal
- lors de résidences
- dans le cadre de prix

Typologies d'artistes selon son réseau d'implantation

- artiste de « salon »
- artiste intégré au marché de l'art contemporain
- artiste de « foire »



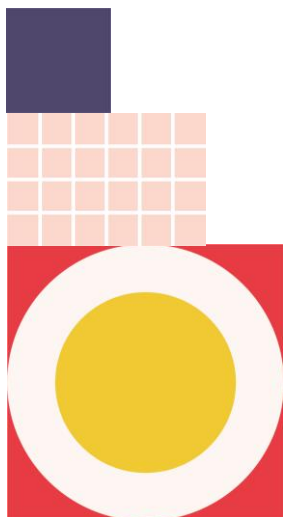


Critères de reconnaissance du réseau institutionnel (musées, écoles d'art, collectivités, frac)

- Présence de son travail dans la presse et les médias spécialisés
- Rédaction d'articles sur son travail par des critiques reconnus par le champ
- Edition de catalogues d'exposition, de monographies sur son travail
- Attribution de prix, de subventions
- Régularité de la diffusion de ses œuvres, dans des lieux diversifiés
- Reconnaissance institutionnelle des structures diffusant son travail
- Acquisition de ses œuvres par des collections publiques (musées, Frac, artothèques)
- Acquisition par une institution à l'étranger

Critères de reconnaissance du milieu marchand (acheteurs d'œuvres d'art, galeries, salons, foires)

- Classement dans les systèmes de ranking (cf plateformes de type Artfacts, Kunstkompass)
- Représentation par un ou plusieurs galeristes reconnus
- Acquisition d'œuvres par des collectionneurs reconnus
- Participation à des foires internationales
- Expositions monographiques en galerie
- Expositions collectives avec d'autres artistes reconnus en galerie
- Régularité de la diffusion des œuvres, dans des lieux diversifiés
- Présence de son travail dans la presse et les médias spécialisés
- Rédaction d'articles sur son travail par des critiques reconnus par le champ





Carrière : 4 typologies d'artistes

Artiste en début de carrière

Artistes professionnalisés depuis moins de 15 ans et n'ayant pas reçu de distinction parmi les critères ci-dessus.

Artiste émergent

Artistes ayant récemment reçu au moins 2 distinctions parmi les marqueurs de reconnaissance cités et dont on constate une accélération de la reconnaissance.

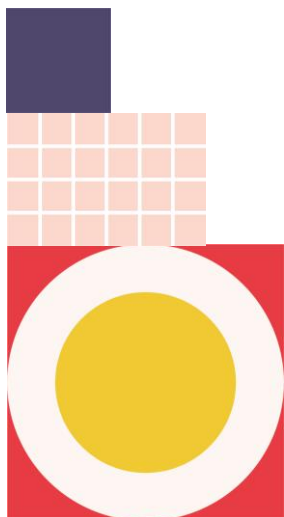
Ce qualificatif est couramment utilisé dans le secteur de diffusion marchande pour qualifier des artistes en début de carrière, identifiés comme prometteurs et pressentis pour évoluer rapidement dans le champ. Dans ce contexte marchand, il s'agit donc d'un qualificatif encourageant l'investissement de leurs œuvres avant l'augmentation de leur cote et de leurs prix.

Artiste au niveau de reconnaissance intermédiaire

Artistes professionnalisés depuis plus de 15 ans ayant reçu moins de 2 distinctions parmi les marqueurs de reconnaissance cités.

Artiste au niveau de reconnaissance avancé

Artistes ayant reçu au moins la moitié des différentes distinctions citées.





Exemples de rémunérations pratiquées

Par structures muséales, institutions culturelles

L'étude de Sarah Rougnant a mis en lumière le fait que dans ce contexte :

Les artistes sont rémunérés dans 62% des cas, pour une moyenne de 380€/exposition (de 100€ à 1000€ perçus).

Les artistes ont été plus régulièrement rémunérés dans le cas d'expositions individuelles (rémunération dans 82% des cas), pour une moyenne de 840€/exposition (de 400€ à 2000€ perçus).

Les performances dans le cadre d'expositions ont toujours été rémunérées à hauteur de 400€/performance.

Ces chiffres concernent des artistes au niveau de reconnaissance intermédiaire, ayant exposé 1 à 3 fois/an dans des lieux reconnus.

La diffusion en musées et institutions culturelles n'induit donc pas de revenus stables, même pour des artistes reconnus. L'importance accordée à ce réseau tient à son capital symbolique, et non économique. L'institution intervient comme un appréciateur de la valeur d'une œuvre et donc de l'artiste.

Lors de résidences

Enjeux : produire et diffuser des œuvres sur un territoire autre que celui du foyer.

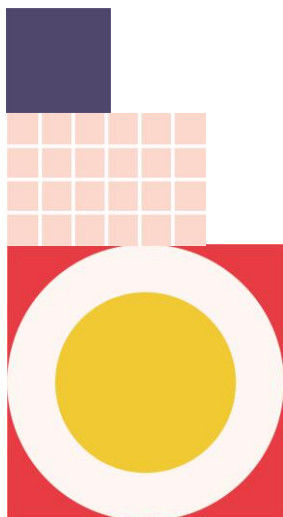
Les résidences peuvent être proposées par des centres d'art, des collectifs d'artistes, des collectivités.

La majorité sont gratuites et propose une rétribution (logement, accès à un espace de travail, quelquefois rémunération et budget de production), elles sont ouvertes sur appels à candidatures.

Selon l'étude de Sarah Rougnant, pour des périodes de 4 à 6 semaines, la rémunération variait entre 0€ et 3000€, en moyenne 930€ par mois de résidence.

Le budget de production variait entre 0€ et 1500€, avec une moyenne à 1000€.

La résidence peut offrir une source de rémunération ponctuelle et une diminution ponctuelle des charges locatives d'atelier. Elle est surtout un





prétexte pour élargir son territoire de diffusion et son réseau. Il existe un système d'engrenage : le fait d'avoir été retenu pour une résidence ouvre plus facilement la porte d'autres résidences.

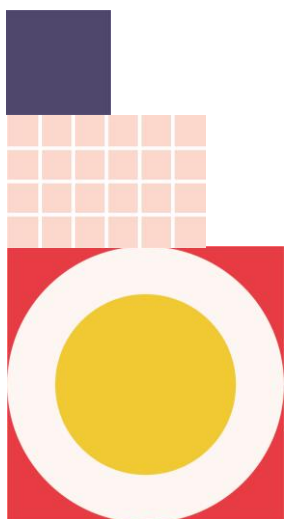
La résidence représente aussi une instance de légitimité pour des artistes qui ne sont pas issus d'une formation artistique. Elle leur permet de prouver leur légitimité par une expérience concrète, visible sur le CV.

Les prix

Les prix délivrés par des institutions constituent une reconnaissance par la filière et un accès à des rétributions ponctuelles.

Plusieurs enquêtés de l'étude de Sarah Rougnant constatent l'impact de leur candidature sur leur visibilité par les intermédiaires des institutions culturelles qui composent ces jurys, même lorsque leur candidature n'a pas été retenue par le jury.

Là encore, l'intérêt serait donc une augmentation de la visibilité, plus qu'une source de revenus stable.





Typologies d'artistes selon réseau d'implantation

Artiste de « salon »

Artistes diffusés en galeries. La moitié des galeries se situent à Paris.

Généralement, les galeries proposent des œuvres de peintures, de sculptures et de dessins dans la lignée historique des pratiques valorisées par les Beaux-arts. Les artistes représenté.e.s ne sortent pas toujours d'écoles d'art et peuvent être autodidactes ou formé.e.s par un.e autre artiste.

Le curriculum n'est pas le plus important, si le travail est bien valorisé et situé dans des courants et des thématiques appréciés par les galeristes et leurs clientèles.

Ces artistes peuvent multiplier les expositions en galeries, allant jusqu'à 5 expositions/an. Ils privilégient généralement une implantation locale au démarrage.

Les galeristes en ligne sont aussi accessibles à ces typologies d'artistes, les clients de ces galeries étant dans une démarche d'acquisition décorative. Les œuvres peuvent être vendues entre 400€ et 4000€ selon leurs formats sur ces plateformes.

Artiste intégré au marché de l'art contemporain

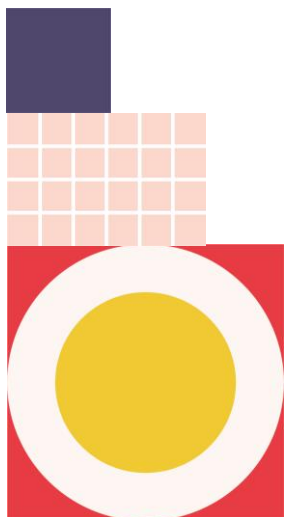
La création contemporaine intégrée dans le circuit institutionnel (musées, frac, centres d'art, bourses de résidences, aides à la création DRAC) est caractérisée par son renouvellement constant et la recherche d'innovation.

Cette typologie d'artistes est mise en opposition avec les « chromos », les artistes plus assujetti.e.s à la marchandisation de l'art (*le Marché de la peinture en France*, Raymonde Moulin), évoluant dans un réseau de galeries, centres commerciaux et magasins d'ameublement. Tandis que les artistes reconnus par le secteur institutionnel produisent plus de « l'art pour l'art ».

Les artistes sortant d'écoles d'art ont plus de facilité à intégrer ce milieu, ayant appris les codes de ce secteur. L'intégration peut se faire progressivement par des réseaux d'affinités, des recommandations de pair.e.s déjà intégré.e.s et la valorisation de leur travail auprès de ces intermédiaires.

Le curriculum et les références sont ici importants.

Les institutions publiques d'art contemporain valorisent également les interventions artistiques in situ et auprès de publics divers (scolaires, milieu carcéral, patients, habitants de zones urbaines en mutation...), via des





dispositifs dédiés (ex. Cultures et Solidarités (Métropole de Lyon), Culture et Santé (DRAC ARA)...)

Artiste de « foire »

Les artistes de foire se situent à la croisée des musées et du marché. Souvent artiste diplômé.e des Beaux-Arts ou reconnu.e par le secteur institutionnel, l'artiste de foire est représenté.e par une seule galerie qui a l'exclusivité de sa diffusion.

Ce galeriste le représente dans les foires internationales d'art contemporain. Son travail est suivi par des collectionneurs, et peut être vendu par le galeriste aux institutions pour entrer dans les collections publiques.

L'artiste expose aussi en musée et centres d'art, parallèlement à cette intégration dans le domaine marchand.

Ex de galeriste de ce type : la Galerie Perrotin à Paris, dont les prix de vente sont parmi les plus élevés du marché de l'art contemporain.

